

Ici, plus qu'ailleurs, rapidité=efficacité. En cas d'alarme, l'agent de gardiennage se rend sur place dans les plus brefs délais.

Si le déclenchement s'avère être d'origine criminelle, notre agent, en liaison permanente avec une centrale d'alarme agréée par le SPFI, fera appel aux services de Police. Selon les procédures établies avec le client, ce dernier sera appelé par la centrale pour des mesures conservatoires éventuelles.

Dans tous les cas, un rapport sera rédigé par l'agent.



